



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Internet

Question écrite n° 69468

Texte de la question

M. Pierre Albertini s'étonne auprès de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité du manque de rigueur quant à l'attribution de certaines subventions publiques. Un site Internet, prétendument destiné à informer les jeunes sur leur santé et les moyens prophylactiques, a ainsi bénéficié de l'argent public alors même qu'il diffuse librement un certain nombre de conseils de nature sexuelle n'ayant que peu ou pas de rapport avec le sujet. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui communiquer les critères d'appréciation qui président à la sélection des projets privés qui sollicitent des subventions.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Albertini](#)

Circonscription : Seine-Maritime (2^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69468

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 novembre 2001, page 6697